

Ces fiches ont pour objectif de présenter de façon synthétique l'Agenda 2030, les 5P associés ainsi que les 17 ODD.

L'ensemble des champs couverts par chaque ODD y est présenté notamment à travers les cibles évoquées au verso. Dans l'esprit d'ouverture à une grande diversité d'acteurs et de mobilisation pour une dynamique de territoire de la Méth'ODD, il a été fait le choix de simplifier les intitulés de ces cibles et de ne pas faire mention de certaines cibles dont la mise en œuvre relève essentiellement des Etats. Vous trouverez la liste exhaustive des cibles des ODD sur le site agenda-2030.fr

Réalisées par la DREAL Bretagne et le Cerema Ouest

*Inspirées de fiches ODD réalisées
par la DREAL Grand Est et le Comité 21 Grand Est*

Illustrations : Elyx by YAK

L'Agenda 2030

et les Objectifs de Développement Durable

Qu'est ce que c'est ?

Les ODD correspondent au nouvel agenda universel adopté par l'ONU en 2015 sur le développement durable pour 2030 qui vise à améliorer le bien-être général à l'échelle de la planète.

Cet agenda 2030 concerne tous les pays du monde (nord et sud « nous sommes tous des pays en voie de développement durable ») et tous les acteurs de la société réunis ensemble autour de 17 objectifs communs interdépendants, appelés « ODD ».

Ces 17 objectifs thématiques se déclinent en 169 cibles ou sous-objectifs auxquels sont adossés des indicateurs de suivi (244 à l'échelle de l'ONU, 98 à l'échelle française). Les 17 ODD peuvent être regroupés en 5 P : les peuples, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat.

POUR LES **P**EUPLÉS



POUR LA **P**LANÈTE



POUR LA **P**ROSPÉRITÉ



POUR LA **P**AIX



PAR LES **P**ARTENARIATS



*A l'origine,
la convergence de politiques sociales et environnementales de l'ONU*

Ils s'inscrivent dans la continuité des agendas 21 issus du sommet de Rio de 1992 et des Objectifs du Millénaire. Il marque une nouvelle étape sur le chemin de la durabilité qui fait converger de nombreux accords internationaux pris ces dernières années dont l'accord de Paris en 2015.

De l'international au local, une mise en œuvre à toutes les échelles

La France s'est engagée à mettre en œuvre cet agenda 2030 dans le cadre d'une feuille de route nationale et a mis en place une gouvernance dédiée, un comité regroupant les différents ministères et la société civile. Elle s'est aussi engagée à réaliser de manière volontaire une revue nationale de politiques publiques de contribution aux ODD.

Chaque année, un forum politique de haut niveau (FPHN) se réunit à l'ONU pour suivre à l'échelle internationale, la mise en œuvre de l'agenda 2030 et en particulier de certains ODD. En 2019 par exemple, le thème du forum est « encapaciter les personnes et assurer l'inclusivité et l'équité ». Pour ce faire, les ODD qui feront l'objet d'un examen approfondi sont : les ODD 4 (éducation), ODD 8 (travail), ODD 10 (réduction des inégalités), ODD 13 (changement climatique), ODD 16 (paix et justice) et ODD 17 (partenariat) qui est revu chaque année.

Cet agenda 2030 a vocation à être décliné à l'échelle de tous les territoires de manière volontaire et en impliquant tous les acteurs locaux : collectivités, services publics, entreprises, associations et syndicats, établissement d'enseignement et de recherche, citoyens...



POUR UNE PLANÈTE SOLIDAIRE

AGENDA 2030
WWW.AGENDA-2030.FR

Protection sociale

Insertion

Accès aux
services de
base

Cohésion
sociale

Solidarité

1 PAS
DE PAUVRETÉ



ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ainsi que la faim

L'ODD 1 illustré avec quelques chiffres-clés

Depuis 1981, le taux d'extrême pauvreté a été divisé par **3,9** dans le monde.

Source : Banque mondiale.

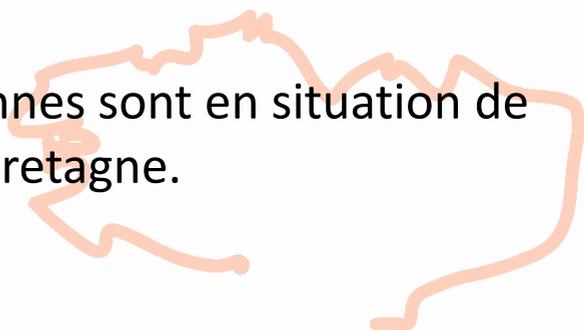


1 enfant sur 5 vit au sein d'une famille française pauvre.

Source : Observatoire des inégalités.

En 2017, **9535** personnes sont en situation de surendettement en Bretagne.

Source : Banque de France



Les cibles de l'ODD1, à atteindre d'ici 2030

1.1 Eliminer l'extrême pauvreté (seuil actuel : vivre avec moins de 1,25\$ / jour)

1.2 Réduire de moitié au moins la pauvreté sous tous ses aspects

1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous

1.4 Offrir à tous les mêmes droits aux ressources économiques et naturelles, aux services de base et aux nouvelles technologies

1.5 Réduire l'exposition et la vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes

1.a Mobiliser des ressources afin de permettre aux pays en développement de mettre en œuvre des politiques visant à mettre fin à la pauvreté

1.b Mettre en place des cadres d'actions nationaux, régionaux, internationaux fondés sur des stratégies de développement favorables à tous



Malnutrition

Agriculture
biologique

Commerce
équitable

Gaspillage
alimentaire

Alimentation
saine

2 FAIM
«ZÉRO»



ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

L'ODD 2 illustré avec quelques chiffres-clés

815 millions de personnes en malnutrition chronique. Source : FAO



14,8 millions de français en surpoids. Source : ObEpi-Roche

La France déjà en action



+ 37 125 hectares
en 5 ans

95 101 hectares
en 2016

+ 29,8 %
en 1 an

L'agriculture
biologique
en Bretagne

5,8 %
de la SAU
du territoire

Les cibles de l'ODD2, à atteindre d'ici 2030

2.1 Eliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante

2.2 Mettre fin à la malnutrition

2.3 doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires

2.4 Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes

2.5 Préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux

2.a Accroître l'investissement dans l'infrastructure rurale et la mise au point de nouvelles technologies agricoles afin de renforcer la productivité des pays en développement

2.b Corriger et prévenir les restrictions et distorsions entravant le fonctionnement des marchés agricoles mondiaux

2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et à limiter la volatilité des prix alimentaires



Maladies

Sport et Santé

Pollution

Stupéfiants

Mortalité

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

L'ODD 3 illustré avec quelques chiffres-clés

400 millions de personnes n'ont pas accès à au moins un service essentiel de santé.

Source : Banque mondiale.



En 2015, l'espérance de vie à la naissance était de **85 ans** pour les femmes et **79 ans** pour les hommes. Source : Agenda-2030.fr



Entre 1995 et 2015, **-64%** de tués sur les routes bretonnes. Source : ONISR.



Les cibles de l'ODD3, à atteindre d'ici 2030

3.1 Faire baisser le taux mondial de mortalité maternelle

3.2 Éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans

3.3 Mettre fin aux épidémies de maladies transmissibles (sida, tuberculose, maladies tropicales, hépatite...)

3.4 Combattre et réduire les maladies non-transmissibles, promouvoir la santé mentale et le bien être

3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives (stupéfiants et alcool)

3.6 Réduire de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et blessures dus à des accidents de la route d'ici 2020

3.7 Assurer à tous l'accès à des services de soins de santé sexuelle et procréative

3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture santé universelle

3.9 Réduire nettement les décès et maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution de l'air, de l'eau et du sol



Education

Sensibilisation

Environnement

Formation

Périscolaire

4

ÉDUCATION
DE QUALITÉ



ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'ODD 4 illustré avec quelques chiffres-clés

Les inscriptions dans l'enseignement primaire dans les pays en développement ont atteint **91%**. Mais **57 millions** d'enfants n'ont toujours pas accès à la scolarité. Source : ONU

8,9% de jeunes de 18-24ans sont en situation de décrochages scolaires précoces. Source : INSEE.

En 2017, **420** projets d'éducation au développement durable ont été menés dans les écoles, collèges et lycées bretons. Source : Education nationale.

Les cibles de l'ODD4, à atteindre d'ici 2030

4.1 Faire en sorte que tous les enfants suivent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité

4.2 Faire en sorte que tous les enfants aient accès à des services de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité, qui les préparent à suivre un enseignement primaire

4.3 Faire en sorte que les adultes aient tous accès à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire de qualité et d'un coût abordable

4.4 Augmenter le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

4.5 Eliminer toutes les formes d'inégalité dans le domaine de l'éducation

4.6 Veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes sachent lire, écrire et compter

4.7 Faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable



Discrimination
Egalité
des sexes
Autonomisation
Partage et Soutien
Mixité
Stéréotypes

5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'ODD 5 illustré avec quelques chiffres-clés

70% des personnes pauvres dans le monde sont des femmes. Source : Unifem.



40% des femmes françaises ont subi une injustice en raison du sexe. Source : CSA.



Près de **36%** des sièges du Sénat dédiés aux élus bretons sont occupés par des femmes, **26%** des sièges de députés. Source : Ministère de l'intérieur.

Les cibles de l'ODD5, à atteindre d'ici 2030

5.1 Mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

5.2 Mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publiques et privées

5.3 et 5.b Eliminer toutes les pratiques culturelles préjudiciables aux femmes et aux filles (par ex. mariage forcé)

5.4 Prendre en compte les soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, promouvoir le partage des responsabilités

5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes aux fonctions de direction et aux prises de décision

5.6 Faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation et accéder aux soins dans ce domaine

5.a Donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques et à l'accès à la propriété

5.b Renforcer l'utilisation des technologies-clés (notamment informatique et communications)



Assainissement

Innovation

Ecosystèmes

Gestion raisonnable

Hygiène

Qualité de l'eau

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

L'ODD 6 illustré avec quelques chiffres-clés

Entre 1990 et 2015, la proportion de la population mondiale utilisant une source d'eau potable améliorée a augmenté de **76%** à **91%**.

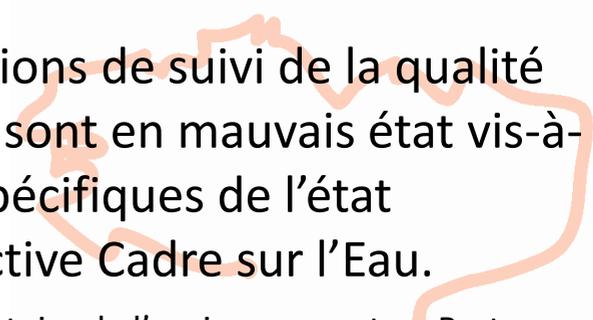
Source : ONU.



48% des eaux de surface françaises sont en « bon état chimique » en 2013. Source : DREAL délégations de bassins.

La France déjà en action

En 2017, **12%** des stations de suivi de la qualité des eaux en Bretagne sont en mauvais état vis-à-vis des 39 polluants spécifiques de l'état écologique de la Directive Cadre sur l'Eau.



Les cibles de l'ODD6, à atteindre d'ici 2030

6.1 Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable

6.2 Assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats

6.3 Améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes associés

6.4 Adopter une gestion raisonnée des prélèvements d'eau afin notamment de réduire le nombre de personnes qui manquent d'eau

6.5 Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau

6.6 Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau (notamment Montagnes, forêts, zones humides, rivières, lacs, nappes souterraines...) d'ici 2020



Énergies
renouvelables
Transition
Logements
Précarité
énergétique
Rénovation
Mix énergétique

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

L'ODD 7 illustré avec quelques chiffres-clés

L'énergie est le principal facteur contribuant au changement climatique, ce qui représente environ **60%** des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Source : ONU.

En 2016, **12 millions** de français sont en situation de précarité énergétique. Source : Observatoire national de la précarité énergétique.

13% de l'énergie finale consommée en Bretagne provient des énergies renouvelables en 2015. Source : Observatoire de l'environnement en Bretagne.

Les cibles de l'ODD7, à atteindre d'ici 2030

7.1 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

7.2 Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

7.3 Multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

7.a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre



Croissance
économique Productivité
Ré-emploi Insertion
Economie sociale Entreprises
et solidaire Formation

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'ODD 8 illustré avec quelques chiffres-clés

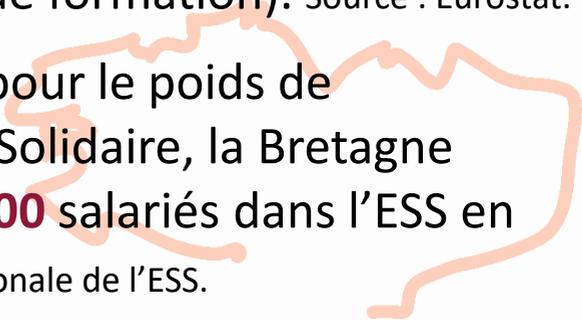
470 millions d'emplois par an seront nécessaires dans le monde pour les nouveaux venus sur le marché du travail entre 2016 et 2020. Source : ONU.



Près de **14%** des jeunes de 15 à 29 ans sont inactifs en France en 2017 (sans emploi ni parcours de formation). Source : Eurostat.



1^{ère} région de France pour le poids de l'Economie Sociale et Solidaire, la Bretagne compte près de **150 000** salariés dans l'ESS en 2016. Source : Chambre régionale de l'ESS.



Les cibles de l'ODD8, à atteindre d'ici 2030

- 8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national
- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement des TPE et PME, la création d'emplois décents, favorisant la créativité et l'innovation
- 8.4 Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production, et faire en sorte que la croissance économique ne dégrade pas l'environnement
- 8.5 Garantir à tous un travail décent
- 8.6 réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés, sans emploi ni formation
- 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé et le travail des enfants
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs et promouvoir la sécurité sur leur lieu de travail
- 8.9 Développer un tourisme durable créant des emplois et mettant en valeur la culture et les produits locaux
- 8.10 Généraliser l'accès de tous aux services bancaires, financiers et d'assurance



Numérique

Innovation

Infrastructures
résilientes

R&D

Entreprises

Industries
durables

9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourage l'innovation

L'ODD 9 illustré avec quelques chiffres-clés

Pour de nombreux pays africains, les contraintes existantes en matière d'infrastructures affectent la productivité des entreprises de près de **40%**. Source : ONU.

700 millions d'€ dédiés à améliorer les performances environnementales des entreprises grâce aux « prêts verts » du Programme investissement avenir. Source : Banque publique d'investissement France

Plus de **8 actifs bretons sur 10** vont au travail en voiture. Source : INSEE.

Les cibles de l'ODD9, à atteindre d'ici 2030

- 9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente
- 9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous
- 9.3 Accroître l'accès de toutes les entreprises aux services financiers
- 9.4 Moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables
- 9.5 Renforcer la recherche scientifique et encourager l'innovation



Autonomie

Egalité

Intégration

Aides publiques

Emploi

10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

L'ODD 10 illustré avec quelques chiffres-clés

En moyenne, les inégalités de revenus ont augmenté de **11%** dans les pays en développement entre 1990 et 2010. Source : ONU.



7% de la population de 18 à 65 ans est illettrée en France. Source : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

En 2012 en Bretagne, moins de **12%** de la population non immigrée est au chômage contre **26%** pour la population immigrée. Source : DRJSCS de Bretagne.



Les cibles de l'ODD10, à atteindre d'ici 2030

10.1 Faire en sorte d'augmenter les revenus des plus pauvres

10.2 Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration

10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats

10.4 et b Adopter des politiques (budgétaire, salariale, sociale) visant une plus grande égalité, stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin

10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux

10.6 Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus dans les institutions économiques et financières internationales

10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable



Urbanisme durable
Logements décents
Qualité de l'air
Mobilité
Résilience
Eco-quartier

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

L'ODD 11 illustré avec quelques chiffres-clés

50% de l'humanité vit aujourd'hui dans les villes. Source : ONU.



141 500 personnes sont « sans domicile fixe » en France en 2013. Source : INSEE.

La France déjà en action.

Entre 2011 et 2014, une surface équivalente à **3300** terrains de football a été artificialisée en Bretagne. Source : Agreste Terruti Lucas, DREAL Bretagne.

Les cibles de l'ODD11, à atteindre d'ici 2030

11.1 Assurer l'accès de tous à un logement et des services adéquats et sûrs, à un coût abordable

11.2 Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière

11.3 et 11.c Renforcer l'urbanisation, l'aménagement et la construction durable pour tous et partout

11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial

11.5 Réduire nettement le nombre de personnes tuées ou touchées par les catastrophes naturelles

11.6 Réduire l'impact environnemental négatif des villes sur les habitants

11.7 Assurer l'accès de tous à des espaces verts et des espaces publics sûrs



Gaspillage Production Economie
durable circulaire
Ecologie Consommation
Sobriété
Recyclage Achats durables

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

L'ODD 12 illustré avec quelques chiffres-clés

En 2050, l'équivalent de **3** planètes pourrait être nécessaire pour fournir les ressources nécessaires pour maintenir les modes de vie actuels. Source: ONU.



+20% de produits biologiques vendus en France entre 2015 et 2016. Source : Agence bio.

En 2015, **56%** des déchets ménagers collectés sont valorisés par les municipalités bretonnes (44% au niveau national). Source : DREAL Bretagne.

Les cibles de l'ODD12, à atteindre d'ici 2030

12.1 Mettre en œuvre le cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple

12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles

12.3 Réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant en agissant à toutes les étapes (de la production à la consommation en passant par la distribution)

12.4 Parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie. Réduire leur déversement dans l'air, l'eau et le sol d'ici 2020.

12.5 Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

12.6 encourager les entreprises à adopter des pratiques viables et à communiquer sur leurs pratiques en toute transparence

12.7 Promouvoir les pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics

12. 8 Faire en sorte que toutes les personnes aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature

12.b Suivre l'impact sur le développement durable d'un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux



Résilience

Adaptation

Aléas climatiques

Energies

renouvelables

sensibilisation

Energies propres

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

L'ODD 13 illustré avec quelques chiffres-clés

Les émissions globales de dioxyde de carbone ont augmenté de près de **50%** depuis 1990. Source : ONU.



Près de **110** g de CO2 se dispersent à chaque km parcouru en moyenne en France en 2018 contre 114g en 2015. Source : Eurostat, 2018.

Entre 1982 et 2015, **4266** arrêtés de catastrophes naturelles ont été établis en Bretagne, plus de **63%** pour des inondations.

Source : MTES.

Les cibles de l'ODD13, à atteindre d'ici 2030

13.1 Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

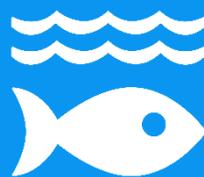
13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et les documents de planification territoriaux

13.3 Améliorer l'éducation et les capacités individuelles et institutionnelles en termes d'adaptation aux changements climatiques, d'atténuation de leurs effets et de réduction de leur impact



Réglementation
de la pêche
Biodiversité
Ressources durables
Réimplantation
Ecosystèmes
aquatiques
Pollution
marine

14 VIE
AQUATIQUE



ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

L'ODD 14 illustré avec quelques chiffres-clés

40% des océans du monde sont fortement touchés par les activités humaines, y compris la pollution, l'épuisement des ressources halieutiques et la disparition des habitats côtiers.

Source : ONU.

10% des récifs coralliens et **20%** des atolls de la planète sont localisés dans les eaux françaises.

Près de **10%** de la diversité mondiale des espèces marines y est présente. Source : MTES.

En 2016, près de **700 000**m² de superficie marine sont protégés dans les sites Natura 2000 (eaux territoriales bretonnes). Source : DREAL Bretagne.

Les cibles de l'ODD14, à atteindre d'ici 2030 (2020 pour la plupart des cibles)

14.1 Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types (notamment issus des activités terrestres comme les déchets en mer et la pollution par les nutriments...)

14.2 Gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers

14.3 Réduire au maximum l'acidification des océans

14.4 Rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible notamment par une réglementation efficace de la pêche, la fin de la surpêche, de la pêche illicite ou des pratiques de pêche destructrices

14.5 Préserver au moins 10% des zones marines et côtières

14.6 Interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche

14.7 Faire mieux bénéficier les petits Etats insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines (notamment à travers une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme)

14.a Approfondir les connaissances scientifiques et techniques afin d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement

14.b Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés



Ecosystèmes

Biodiversité

Artificialisation
des sols

Paysage

Protection

Forêts
durables

Espèces menacées

15

VIE
TERRESTRE



ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser les actes de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

L'ODD 15 illustré avec quelques chiffres-clés

Les forêts abritent plus de **80%** des espèces d'animaux, de plantes et d'insectes de la planète.

Source : ONU.

Le territoire français est concerné par **1260** espèces éteintes ou menacées au niveau mondial. Source : MTES

184 espèces envahissantes animales et végétales ont été introduites en Bretagne. Source : Observatoire de l'environnement en Bretagne.

Les cibles de l'ODD15, à atteindre d'ici 2030

(2020 pour la plupart des cibles)

15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable de l'ensemble des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes (notamment forêts, zones humides, montagnes, zones arides...)

15.2 Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation et accroître le reboisement au niveau mondial

15.3 Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés

15.4 Assurer la préservation des écosystèmes montagneux

15.5 Réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées

15.6 Favoriser le partage des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci

15.7 Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces protégées (animales et végétales)

15.8 Empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires déjà présentes

15.9 Intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté et la comptabilité

15.a et b mobiliser des ressources financières pour préserver la biodiversité et les écosystèmes (notamment les forêts) et les exploiter durablement



Lutte contre la criminalité

Justice

Exploitation

Corruption

Gouvernance mondiale

Institutions

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

L'ODD 16 illustré avec quelques chiffres-clés

La corruption, la fraude, le vol et l'évasion fiscale coûtent environ **1,26 billions** \$ par an aux pays en développement. Source : ONU.

En 2016, **970 000** personnes ont bénéficié de l'aide juridictionnelle en France. Source : Les chiffres clés de la justice.

Malgré une augmentation par rapport à 2016, la Bretagne présente en 2017 le taux de coups et blessures volontaires le plus faible : **26 victimes pour 10000 habitants**. Source : Ministère de l'intérieur.

Les cibles de l'ODD16, à atteindre d'ici 2030

16.1 Réduire toutes les formes de violence, lutter contre le terrorisme et la criminalité

16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants

16.3 Promouvoir l'état de droit et garantir à tous un accès égal à la justice

16.4 Réduire les flux financiers illicites et le trafic d'armes, favoriser la restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

16.8 Renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial

16.9 Garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances

16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales

16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable



Mobilisation des acteurs
Partenariats
Démocratie participative
Coopération
Solidarité Internationale
Echange

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



ODD 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

L'ODD 17 illustré avec quelques chiffres-clés

79% des importations originaires de pays en développement vers les pays développés sont exemptées de droits de douane. Source : ONU.



La France a pris **1,96 milliard** d'€ d'engagements pour l'aide au commerce en 2014. Source : GT Trésor.



La Bretagne compte plus de **1000** associations œuvrant pour la solidarité internationale. Source : Région Bretagne.



Les cibles de l'ODD17, à atteindre d'ici 2030

Les Partenariats font aussi parti des 5 grandes enjeux transversaux (les « 5 P ») associés aux ODD avec la Paix, la Planète, les Peuples et la Prospérité.

A toute échelle et avec tout type de partenaire, ils sont essentiels pour atteindre ensemble ces 17 objectifs.

Travailler avec un autre organisme pour développer une action qui contribue au développement durable et à certains ODD, en particulier l'ODD 17.

17.1 Améliorer la mobilisation des ressources nationales (collecte de l'impôt et autres recettes)

17.2 Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement (plutôt en faveur des pays en développement)

17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement

17.4 Aider les pays en développement à favoriser le financement de leurs dettes et leur allègement, réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés

17.5 Mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés

17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation via des coopération entre pays ou encore entre régions

17.7 Promouvoir le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement

17.9 Apporter à l'échelle internationale un soutien accru aux plans nationaux visant à atteindre les objectifs de développement durable

17.10 Promouvoir un système commercial ouvert, non discriminatoire et équitable

17.11 Accroître les exportations des pays en développement

17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale

17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable

17.15 Respecter l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable

17.16 Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable

17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, public-privé et les partenariats avec la société civile

17.18 Apporter un soutien accru aux pays en développement pour la réalisation de recensements fiables de leur population

17.19 Etablir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut

